

# Compte-rendu Conseil Citoyen de Quartier de Keryado – Saint-Armel – Kerfichant – Le Bourgneuf

Réunion du 8 février 2023 – 18h30 au centre social de Keryado

## Participation :

**Conseillers** : Mme DE PIERREPONT Anne, M. DESMARETS Franck, Mme JACQUIN Marylise, M. LE LAN Claude, M. LE PRIELLEC Georges, Mme LHOMME Marie France, M. PAUL François, M. TESSIER Laury, M. WEYL Pierre.

**Excusés** : M. AUCHER Jean-Paul, M. CHERFA David, Mme DELMAS Lou-Anne, Mme DELMAS Joanna, Mme LE FLOCH Gaëlle, Mme MUTOMBO Christine, M. ROLLO Bertrand

**Les élus** : M. DANIEL Stéphane, adjoint délégué à la Vie des Quartiers et à la Démocratie Participative.

**Les services** : Mme LEGRAND Marie, responsable du service Proximité et Vie Citoyenne ; Mme GUILLAUME Alix, coordinatrice des espaces verts au service Nature en Ville et Jardins.

## Ordre du jour de la réunion

Participation : .....	1
Retour sur les déambulations du Maire dans le secteur : .....	2
Déambulation de Kerfichant : .....	2
Déambulation de Saint-Armel : .....	2
Questions supplémentaires : .....	2
Retour sur les ateliers du Conseil Citoyen de Quartier : .....	3
Animation du quartier : .....	3
Mobilités douces : .....	3
Budget participatif : .....	3
Carnaval : .....	3
Évolution du schéma d'allumage des lumières : .....	4
La réunion publique du 24/01 à l'Hôtel de Ville : .....	4
Les questions posées par les membres de votre Conseil Citoyen de Quartier : .....	4

## Retour sur les déambulations du Maire dans le secteur :

Deux déambulations du Maire ont été réalisées dans le secteur du CCQ4 :

- Une à Kerfichant, le 18 septembre 2022
- Une à Saint-Armel, le 7 septembre 2022

Un total de 35 actions a été identifié à la suite de ces marches, et présentées dans le document joint. Afin de profiter de la présence de Mme Guillaume et au vu du nombre de sujets relevés, il a été proposé de centrer les échanges sur les actions relevant du service Nature en Ville et Jardins (NVJ).

### Déambulation de Kerfichant :

- **Fontaine des Anglais** : le curage mentionné dans le document a bien été réalisé par le service NVJ, ce qui représente des travaux très importants.

### Déambulation de Saint-Armel :

- **Ecole René Guy Cadou** : l'aspect sauvage du terrain aux alentours de l'école est normal, car le terrain est en gestion libre afin de protéger la biodiversité. À la question d'aménager davantage ce secteur, par exemple en créant des espaces fleuris, il est répondu que cette zone a été identifiée comme étant à haut potentiel de biodiversité par un cabinet extérieur : toute intervention humaine se ferait au détriment de l'environnement et est contraire aux principes appliqués par le service.
- **Mare écologique de Kersabiec** : une intervention a été réalisée par le service sur la mare, qui présente a priori moins de déchets.
- **Intermarché de St-Armel** : une visite de M. Tehery a eu lieu pour l'installation de nouveaux conteneurs, sans suite donnée en raison du caractère privatif du parking de l'Intermarché et des réactions des riverains.

### Questions supplémentaires :

- **Parc de Kérulvé** : un problème de trous formés par l'écoulement des eaux dans le parc a été signalé en mars 2022, sans suite. Est-il possible d'intervenir ?
- **Rue Jean Pennquer** : est-il possible de créer une place de stationnement devant l'ancien foyer d'Armor ?
- **Saint-Armel** : est-il possible de mettre en demeure les différents propriétaires du quartier concernant l'entretien de leur haie ?
- **Rue Julien Le Pan** : y a-t-il eu une rétrocession de la chaussée de certains espaces dans la rue ? Le sol est déformé en plusieurs endroits.
- **Parc du Pouillot** : l'installation de bancs dans le parc a été notée et appréciée. Qui est en charge, dans le secteur, de l'entretien de la végétation environnant les transformateurs ?

De manière générale, il est rappelé que les conseillers souhaiteraient être davantage concertés pour les projets de la Ville relevant de leur territoire.

## Retour sur les ateliers du Conseil Citoyen de Quartier :

### Animation du quartier :

Dans le cadre de la fête de quartier travaillée par le Conseil Citoyen de Quartier, il est proposé que l'événement ait la programmation suivante : théâtre l'après-midi puis fest-noz le soir. La question de l'intégration de l'événement dans la continuité des autres événements prenant place sur le quartier a été soulevée : le groupe de travail ne croit pas que cela soit un problème.

Au vu de l'ampleur de l'événement, le groupe de travail souligne que sans la participation assurée de volontaires, la manifestation ne pourra pas avoir lieu. Il en appelle donc à des volontaires, sans retour des autres conseillers. Une des membres du groupe de travail souligne que, sans davantage de parties prenantes, le groupe de travail ne pourra pas organiser l'événement.

Au vu du manque de réactions, il est proposé de mettre en place un vote afin de déterminer si le Conseil Citoyen de Quartier souhaite maintenir la tenue de l'événement. Cette proposition est acceptée : deux conseillers votent pour le maintien de l'événement. Puisque la majorité des conseillers présents à la réunion ne s'est pas prononcée, il est décidé que l'événement ne serait pas maintenu.

Il est transmis pour information au Conseil Citoyen de Quartier que le centre social de Keryado travaille à l'organisation d'une fête de quartier pour le mois de septembre, et souhaite intégrer le Conseil Citoyen de Quartier dans son comité de pilotage.

Il est fait remarquer, lors de la transition vers le groupe de travail suivant, que les sujets abordés sont trop nombreux, et qu'il faudrait plutôt augmenter la fréquence des réunions pour approfondir les éléments mentionnés. Il est répondu que cela n'est pas possible afin de garantir l'équité entre les différents Conseils Citoyens de Quartier et de la charge de travail que cela représenterait pour le service Proximité et Vie Citoyenne.

### Mobilités douces :

Deux réunions du groupe de travail ont été organisées en janvier et février, afin de définir le cadre du groupe de travail et d'identifier les zones problématiques. Parmi les propositions du groupe de travail figurent la création d'itinéraires cyclistes sécurisés et la création d'un livre blanc de l'aménagement de la voirie. La demande que le Conseil Citoyen de Quartier soit informé des travaux en cours est réitérée, notamment au regard de la sécurisation des écoles du quartier.

### Budget participatif :

Présentation de la phase en cours, celle du dépôt des projets, et rappel de la tenue des ateliers d'accompagnement à l'écriture de projet. Il est précisé que les critères de recevabilité des projets n'ont pas évolué par rapport à 2022 et qu'une première réunion du Comité d'Examen et de Suivi, en charge notamment d'évaluer l'adéquation des projets avec le règlement, a été organisée en janvier. Il est également précisé que, contrairement à 2022, la phase de vote du budget participatif se déroulera sur trois semaines. Le détail peut être retrouvé sur le support de présentation.

### Carnaval :

Présentation des actions des acteurs locaux pour le carnaval, ainsi que de la possibilité offerte aux conseillers de prendre part aux créneaux de bricolage ouverts pour les habitants, notamment pour la finition du bonhomme carnaval.

Le carnaval, son parcours, ses impacts sur les déplacements ainsi que les animations organisées dans ce cadre ont été présentées. Le détail peut être retrouvé sur le support de présentation.

## Évolution du schéma d'allumage des lumières :

Depuis le 16 janvier, les horaires de l'éclairage public ont varié, et l'extinction a désormais lieu une heure plus tôt, à 23h en semaine. Les horaires du weekend sont inchangés.

La principale évolution concerne le secteur du centre-ville, qui est désormais éteint selon les critères suivants :

- Semaine (du dimanche au mercredi soir) : **23h00** – 6h00
- WE (du **jeudi** au samedi soir) : **2h30** – 6h30

Il est à noter que l'inclusion du jeudi dans le weekend n'est valable que pour le centre-ville, de manière à prendre en compte l'importante activité nocturne du secteur. Il est précisé que les conseillers du centre-ville se sont fait présenter les évolutions du schéma d'éclairage et ont donné leur assentiment à cette évolution.

Les conseillers profitent du sujet pour rappeler que certains trouvent l'extinction partielle de l'éclairage public problématique pour la circulation des habitants de la ville. Des anomalies d'éclairage rue de Belgique, entre Activ' Copie et Carrefour sont remontées.

## La réunion publique du 24/01 à l'Hôtel de Ville :

Les travaux lancés dans le centre-ville sont présentés aux conseillers :

- L'avenue du Faouëdic
- L'esplanade de l'Hôtel de Ville
- Le parking de l'Hôtel de Ville
- Le pont d'Oradour sur Glane
- La finition des travaux du passage à niveau

## Les questions posées par les membres de votre Conseil Citoyen de Quartier :

Le funérarium de Kerléto : des travaux de rénovation importants sont en cours. Une question a été soulevée par les conseillers concernant les moyens mis en place pour rendre un projet comme celui-ci écologique. Le détail peut être retrouvé sur le support de présentation.

L'ouverture du bowling / lasergame Métropolis a été annoncée pour le premier semestre 2023. Trois membres du Conseil Citoyen de Quartier se sont déclarés intéressés par la visite de l'établissement et la rencontre du propriétaire : Mme de Pierrepont, Mme Jacquin et Mme Lhomme.

Une présentation du projet Mon Centre-Ville Demain était organisée pour l'ensemble des membres des Conseil Citoyen de Quartier en avant-première au mois de mars.

Une déambulation du Maire, suivie par une réunion publique, était organisée dans le quartier de Keryado.

**La prochaine réunion du Conseil Citoyen de Quartier est prévue le 14 juin 2023.**